

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11/07/17

L'UFE FORMULE DES PROPOSITIONS POUR UNE FISCALITE CLIMATIQUE EFFICACE DANS LA LOI DE FINANCES 2018

Quelques jours après le discours de politique générale du Premier ministre et la présentation de la feuille de route de Nicolas HULOT, l'Union Française de l'Électricité formule ses recommandations pour que la politique fiscale soit un véritable levier de la politique climatique, en particulier en faveur de l'efficacité énergétique ciblée sur les usages les plus émetteurs de CO₂, la mobilité propre ou encore le développement des énergies renouvelables.

Ces propositions poursuivent 5 objectifs :

- Parachever la transformation de la fiscalité énergétique en fiscalité climatique
- Lever les contre incitations climatiques au niveau local
- Promouvoir la mobilité bas carbone
- Cibler les actions de rénovation les plus efficaces dans le bâtiment
- Lever les contraintes au développement des énergies renouvelables dans les territoires

L'UFE se tient prête à discuter ces propositions avec le Gouvernement et le Parlement et à participer à toute instance de concertation mise en place sur le sujet du financement de la transition écologique et solidaire.

Contact presse : Damien Siess

06.50.58.43.78 – 01.58.56.20.85 damien.siess@ufe-electricite.fr [@ufelectricite](https://twitter.com/ufelectricite)



L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres producteurs, fournisseurs d'électricité, gestionnaires de réseaux ainsi que fournisseurs de services à l'efficacité énergétique et d'effacement, dans les domaines social, économique et industriel.